

Anne VALIN (Formatrice AFL)

DE LA SURDITÉ À LA PRODUCTION ÉCRITE

L'observation, les lectures, la pratique de formation, le travail de suivi durant plus de 10 ans en recherche/action à Laurent Clerc (établissement bilingue) à l'interface entre les formateurs et les formés, la distanciation actuelle avec le sujet, tout cet ensemble participe au point de vue développé ici.

PARTIR DU CONCEPT « SURDITÉ » POUR ARRIVER À LA LECTURE ET À LA PRODUCTION ÉCRITE.

Une première interrogation sur nos représentations de ce concept de surdité s'impose : faisons nous partie de ceux qui pensent qu'être sourd est un handicap lourd qui nécessite une médicalisation ? Est-ce un handicap sensoriel qu'il faut traiter avec ces caractéristiques propres ? Est-ce une anormalité ou simplement une anomalie ?

Répondre à ces questions ne va pas de soi. La personne sourde est considérée souvent comme quelqu'un d'anormal, non pas parce qu'elle est sourde (ça ne se voit pas au premier abord) mais parce qu'elle est muette et que la mutité effraie ! Elle nous renvoie à une non-communication et à notre propre incompetence.

Il est plus facile alors devant ce désarroi occasionné par la gesticulation incompréhensible accompagnée parfois de sons indistincts, de renvoyer l'autre à une anormalité. N'avoir jamais fréquenté de Sourds et constater qu'ils sont en grande difficulté avec la lecture, entraîne à penser qu'ils sont déficients cognitifs. Plus encore, rencontrer des Sourds, mesurer leurs difficultés de communication, c'est immédiatement penser qu'ils doivent s'entraîner davantage

Voilà bien, le point crucial de ce discours ; il s'avère que depuis toujours (l'histoire des Sourds est très explicite sur ce sujet) les entendants ne supportent pas que les Sourds utilisent, en priorité, leur langue naturelle, la langue des signes !

encore pour parler et que, si la technique de l'implant est possible, il devient urgent de les implanter !

Lorsqu'on annonce aux parents entendants que leur enfant présente une surdité, une panique bien compréhensible s'installe. Jusqu'alors, cette information n'était pas reçue immédiatement. Il fallait compter sur un délai plus ou moins long avant que le diagnostic ne soit prononcé.

Si, dans l'environnement parental, le médico-social s'empare aussitôt de la situation et propose un « remède » à celle-ci, à savoir, une prise en charge médicale et chirurgicale avec implantation de (ou des) oreille(s), une orthophonie prometteuse, dense et efficace, les parents ne peuvent qu'accepter. Rendre à cet enfant sa normalité c'est le désir de tout parent.

Désormais, et c'est récent avec la loi qui est en cours, le diagnostic sera prononcé à la naissance. La chirurgie va pouvoir arriver encore plus rapidement. On sait qu'avec une telle opération, les cellules qui seraient susceptibles d'être réutilisées seront détruites définitivement. Cet enfant, sourd à la naissance, implanté avec un appareil qui va restituer des sons de synthèse, ne deviendra jamais un entendant à part entière. Il devra poursuivre inlassablement une ré-éducation orthophonique et les cas actuels ne prouvent absolument pas que ces enfants implantés s'insèrent mieux que les autres dans la société ni qu'ils apprennent mieux à lire et écrire.

Alors, pourquoi cette loi ? Pour rendre l'implantation encore plus rapide car le discours du médical est catégorique : « plus vite l'enfant sera implanté, plus vite, il va devenir utilisateur ordinaire de l'oral... ». Voilà bien, le point crucial de ce discours ; il s'avère que depuis toujours (l'histoire des Sourds est très explicite sur ce sujet) les entendants ne supportent pas

que les Sourds utilisent, en priorité, leur langue naturelle, la langue des signes ! Le professeur Meynard, psychiatre marseillais, a écrit de nombreux ouvrages pour dénoncer cette situation aberrante. Récemment, il déclarait : « *une surdité sociétale* » (ce sont ses mots) « *incapable de reconnaître l'altérité* », rejetant « *l'autre, l'étranger considéré comme menaçant, le sommant de passer « à l'identique, au Même* ». Cette surdité sociétale affirme que « *parler et entendre devraient passer par la bonne langue, la vraie, la sonore, la nôtre. Dénier de surdité, déni d'humanité !* »

Il disait encore : « *Ce qui parle avec les mains et écoute avec les yeux n'a pas ici d'existence possible contrairement à toutes les réassurances, les dénégations et hypocrisies de toutes sortes venant nous assurer que tout est pour le mieux dans ce meilleur des mondes.* »

Pour lui, après une période durant ces 15 dernières années, un peu plus faste pour les Sourds, leur reconnaissant leur langue, nous sommes à nouveau entrés dans une régression effarante qui ne respecte pas le droit de la personne !

Même si les lois récentes semblent aller dans le bon sens et reconnaissent le droit à pratiquer la langue des signes, les faits sont récalcitrants. Cette acceptation de principe ne va pas au bout de la logique qui devrait être la sienne : accepter vraiment cette langue des signes comme langue à part entière, comme langue d'apprentissage, langue de culture.

Nouvelles interrogations donc : être Sourd en 2010 est-ce passer par la détection prématurée de la surdité et actes médicaux qui en résultent ? Est-ce le respect de la personne ? Un devoir médical ? Est-ce la solution miracle ? Les parents ont envie de croire au miracle et ils déchantent bien sûr avec le temps qui passe. Durant la petite enfance, ce sont des années de galère mais, lorsque l'âge de l'école arrive, la situation devient encore plus compliquée. En toute logique, et selon la loi en vigueur, ils peuvent choisir la langue des signes comme langue d'apprentissage, sauf que l'Éducation nationale n'a aucun moyen pour répondre aux besoins des familles.

Il existe des classes spécialisées qui accueillent les enfants sourds. Ces classes sont souvent centralisées sur le chef lieu du département. Les enfants devront donc emprunter un service de taxis qui les conduira sur les lieux. Parfois, une heure, voire une heure et demie de trajet. Et là ? Que trouveront-ils ? Au mieux, un enseignant spécialisé formé, un AVS (aide à la vie scolaire) chargé d'aider à la compréhension, peut-être un cours de LSF de temps en temps, des cours d'orthophonie qui exigeront que l'enfant sorte du cours (quel qu'il soit) sans se préoccuper de ce qui se passe dans le lieu « classe » durant sa rééducation orale.

C'est cela la réalité du quotidien et pourtant, la LSF est reconnue comme langue d'apprentissage, l'enfant y a droit mais il

n'y a aucun moyen développé pour le permettre. Les familles, si elles ont bien compris l'intérêt de leur enfant et ne se sont pas laissés piéger par le discours ambiant, sont alors souvent contraintes d'aller s'installer dans une ville très éloignée de leur domicile d'origine afin de pouvoir inscrire leur enfant dans un des rares lieux de scolarité véritablement bilingue existants dans notre pays.

L'Éducation nationale ne peut pas répondre aux demandes ; c'est une déconsidération explicite des familles que cette situation et pourtant cela concerne un dispositif soi-disant valide ! L'intérêt de ces classes bilingues n'est plus à démontrer. Partout où elles existent, les sourds signeurs côtoient les enfants entendants, échangent avec eux, s'enrichissent mutuellement. Les deux langues bien que très différentes ne sont pas exclusives.

Les enfants, en classe bilingue intégrée dans un groupe scolaire ordinaire, travaillent aussi ensemble, entre pairs. « C'est à plusieurs qu'on apprend tout seul » selon la formule bien connue à l'AFL. Et surtout, la LSF, langue d'apprentissage leur permet de faire du sens toute la journée à la différence des intégrations pratiquées comme le *nec plus ultra* où la langue pratiquée est l'oral du français et où une grande partie de l'information « ne passe pas ».

Que trouveront-ils ? Au mieux, un enseignant spécialisé formé, un AVS (aide à la vie scolaire) chargé d'aider à la compréhension, peut-être un cours de LSF de temps en temps, des cours d'orthophonie qui exigeront que l'enfant sorte du cours.

C'EST QUOI UNE LANGUE ? ET ON L'ACQUIERT COMMENT ?

L'enfant, le bébé-sourd ou entendant- perçoit son environnement, les sourires et mimiques de sa mère, de son père, et il y répond. Il va tendre la main, montrer ce qu'il désire, sourire en réponse aux sourires, entrer en communication. Il entame une histoire, un récit.

Si, à ce stade, l'enfant sourd n'est pas sollicité par une conversation en langue des signes, il va évidemment régresser par rapport au petit entendant qui, lui, va répondre aux sollicitations orales. Les enfants sourds ne parlent pas la langue qu'ils veulent et encore moins la langue que « nous » voulons pour eux. Ils parlent la langue qui les attire, leur parle... avec les mains, le corps, le visage. Ils entendent avec leurs yeux et parlent avec leurs mains.

Une langue permet de se construire, d'expliquer le monde, elle permet le récit. Pour être bien dans sa tête et avec lui-même, l'enfant doit être capable de trouver sa place dans une histoire, histoire de vie d'abord. Si un enfant n'a pas, ou peu, de communication comment arrivera-t-il à se construire ? Grâce à son langage et aux interactions avec ses pairs il crée son histoire. Les récits sont « *des modes de pensée, des véhicules de l'élaboration de la signification* » (Jérôme Bruner). La pensée relative au traitement des choses physiques s'élabore en même temps que la pensée narrative. Autrement dit, et ce n'est pas rien, la langue sert à « être » !

Et la LSF, est une vraie langue ! « *La langue des signes est une extraordinaire métalangue qui favorise l'acquisition du français écrit. Même si nous convenons que ce bilinguisme précoce n'est pas simple à mettre en place, nous voudrions souligner que les obstacles à sa réalisation ne sont aucunement d'ordre cognitif ou linguistique mais tiennent surtout à la difficulté d'acceptation par les professionnels, et aussi par les parents, que l'énonciation linguistique première de leur enfant se fasse sur le mode gestuel.* » (Benoît Virole)

Si la LSF devenait tellement naturelle, tellement normale, utilisée par l'enfant sourd, sa famille, ses éducateurs, ses professeurs, sans penser qu'elle va servir à entrer dans l'écrit plus tard., on aurait ainsi pris une grande longueur d'avance et l'entrée dans l'écrit du français deviendrait, à son tour, on ne peut plus naturelle.

L'oral, langue sonore permet une réaction immédiate de l'interlocuteur, n'exige pas une réflexion préalable. Il peut se reprendre encore et encore si nécessaire. Il est accompagné de mouvements, de redites, d'onomatopées, d'arrêts, de grimaces de digressions. La LSF, fonctionne de cette même manière. **C'est la langue orale des Sourds.**

Si tout va bien, l'enfant par l'oral qu'il pratique quotidiennement et dans tous types d'échanges, a déjà acquis un certain niveau d'abstraction.

L'écrit est un langage abstrait, « *pensé et non prononcé* » dit Vigotsky. « *C'est l'algèbre du langage* » et c'est ce qui fait sa difficulté. C'est une autre langue. L'écrit est une langue posée sur un support (papier/informatique) Le message en est différé. Là, il n'y a plus d'interactions. Il reflète une pensée

structurée qui a été réfléchi, travaillée où les mots ont été choisis, recherchés, affinés. Produire de l'écrit, c'est produire de la pensée, c'est manier des phrases complexes, grammaticalement structurées. Passer de la langue orale à la langue écrite exige un apprentissage qui se construit avec les années et qui n'a jamais fini de se perfectionner. Et surtout, il ne peut exister que si les conditions de sa production sont présentes. Écrire pour faire un devoir scolaire, n'est pas la meilleure condition de production. Écrire pour être lu devient une condition ; c'est la motivation, grandeur nature, dans sa complexité et ses exigences.

COMMENT ACCÉDER À CET ÉCRIT, EN LECTURE ET EN PRODUCTION ?

Si lire c'est être capable de comprendre le sens donné par les mots du texte dans leur tissage et leur complexité et d'être en mesure de comprendre ce qui est caché derrière ce tissage, à savoir le sens caché du texte, l'implicite, comment l'enfant sourd va-t-il pouvoir accéder à cette lecture ?

Posons tout de suite le postulat : l'enfant sourd, comme n'importe quel apprenant, doit avant tout posséder une langue première pour pouvoir accéder à une langue seconde, l'écrit. Revenons à ce qui a déjà été dit : la langue des signes est une vraie langue, construite, structurée, qui répond à des exigences, qui peut exprimer aussi bien les finesses du raisonnement que les énoncés scientifiques ou encore les réflexions théoriques, voire une thèse de troisième cycle.

La nécessité de cette langue première étant posée, on peut aussi insister sur la qualité de celle-ci. Une langue utilisée factuellement, pour une communication minimale sera un handicap pour les apprentissages ultérieurs. D'où l'intérêt, pour les enfants sourds, d'utiliser très tôt la LSF, de fréquenter une école bilingue, ouverte sur le monde, riche d'un foisonnement culturel et linguistique. Se cultiver, c'est cultiver sa langue et réciproquement.

Même en ce début du 21^e siècle, à l'école, les apprentissages se pensent et se construisent souvent du simple vers le compliqué. Le monde est complexe, de plus en plus en

plus complexe et systémique. Tirez un fil et vous déclenchez une foule d'informations qui se situent souvent à différents niveaux. Apprendre, c'est justement dérouler cette complexité pour arriver au simple. L'essentiel à atteindre, c'est le sens global qui va *booster* pour aller plus loin, pour donner des envies de chercher et de travailler dans le plaisir...

COMMENT, AVEC UN EXEMPLE, MIEUX COMPRENDRE QUE LE COMPLEXE EST À LA PORTÉE DE TOUS ?

Icare, le livre d'Olivier Douzou, aux éditions du Rouergue. Tel l'Icare de la mythologie, un coléoptère rêve d'impossible et de transgression. Notre coléoptère englué dans la confiture d'un petit déjeuner voudrait, au prix d'efforts immenses, décoller de sa condition minable pour accéder à la liberté en allant rejoindre cette ampoule au plafond qui l'éblouit avec son visage d'opaline. Fasciné par elle, animé d'une volonté farouche, il va parvenir à décoller. En passant, il exécute de merveilleux exercices d'acrobatie aérienne et se colle alors lamentablement à un papier tue-mouches qui pendait au plafond, à côté de son rêve. Nouvelle déception, nouveaux efforts. Au moment où il va atteindre sa magicienne, elle s'éteint !

C'est un texte écrit, très dense, pas facile d'accès *a priori* et qui demande une connaissance culturelle : la mythologie et un vocabulaire spécifique. L'auteur utilise pour exprimer la fascination, du vocabulaire emprunté au champ lexical de la lumière : *la baladense au firmament, elle danse sur un filament, elle scintille, divine avec son visage d'opaline*. Puis il ne va pas lésiner sur les expressions très dévalorisantes que s'attribue le coléoptère : *immonde, la déconfiture, il bat de l'aile, englué, terre à terre, piètre combat contre le ridicule, tout espoir s'envole...* Souvent ces termes évoquent une autre situation. Ainsi, la confiture du petit déjeuner l'amène à la « *déconfiture* », quand « *il bat de l'aile* » il agite les ailes pour décoller... Puis, lorsqu'il parvient à s'extraire de sa glue, Icare, parce qu'alors le coléoptère devient Icare, explose de vanité, d'orgueil de lui-même. Le voilà, faisant de la haute voltige qui termine son exaltation en un : « *Dieu, que je dois être beau ainsi* » La chute est d'autant plus terrible lorsque, au moment de l'approcher, enfin, l'objet de tous ses fantasmes, s'éteint !

Lorsque les sourds adultes, lecteurs, formateurs, découvrent ce texte, ils pensent impossible de le présenter à des enfants en dessous d'un niveau collège. Oui, et encore, objecte l'un d'eux, « *c'est un album, les élèves du collège vont le trouver trop bébé* » Non, décidément, c'est un livre qu'on va laisser sur l'étagère.

Et si on essayait quand même, juste "pour voir" ?

La lecture experte, les explications, les échanges entre adultes, les corrections mutuelles, les reprises, les suggestions, ont abouti à une lecture en langue des signes du livre de Douzou, au plus près du texte. Maintenant, les professeurs sont réconciliés avec le texte, maintenant, ils vont le présenter aux petits, aux élèves en difficultés, sans problème. Toutefois, il va falloir, avant de commencer, apporter des connaissances, enrichir les 80% de connu si on veut que les élèves entrent dans la compréhension fine du texte et puissent en aborder l'implicite. En assistant à ce travail préparatoire, on peut constater aussi l'importance de cette réflexion collective qui affine une langue par rapport à l'autre. Gageons que ce faisant, la LSF s'en trouve renforcée en même temps que le français.

Et s'il fallait accepter d'apporter ces préalables avant d'entrer en lecture ?

Un autre exemple puisé dans un espace pour jeunes adultes qui travaillent en soutien à partir de cours du CNED nous prouve, s'il en était besoin, cette nécessité de cultiver les 80%. Il s'agit d'un devoir autour de la compréhension du fonctionnement d'une entreprise. Celle-ci, spécialisée dans la production de pièces d'acier destinées au secteur du bâtiment doit gérer ses stocks, et donc vérifier à tous les niveaux à la bonne gestion de ses commandes, de ses flux, de la conformité de la commande, de la conformité des matières livrées, de la quantité livrée au regard de la commande...

Après lecture de la commande, impossible à cette jeune fille, (qui a obtenu un bac l'an dernier) de réaliser le travail demandé, lequel cependant, était très progressif, très concret, avec des schémas. Il a fallu que la médiatrice explique, encore et encore, en LSF, le contexte ; qu'elle apporte toutes les connaissances du fonctionnement des commandes en entreprise, qu'elle donne le vocabulaire spécifique. Il manquait à cette jeune fille, les 80% culturels.

On voit bien dans ces exemples que lire n'a rien à voir avec le déchiffrement, et que si la lecture chez les sourds est difficile, parce que langue seconde, elle l'est aussi par manque de connaissance du « contexte ». Les professeurs doivent accepter, avant tout acte de lecture, de travailler les 80% nécessaires à l'entrée en lecture.

Apprendre à lire l'écrit permet d'apprendre à mieux structurer sa langue des signes, ce travail en contrastif est la base de l'apprentissage de la lecture. Lire c'est faire du sens avec ce que l'œil voit et met en lien avec ce qui est derrière ; c'est mettre en réseau ce que l'on voit avec les « racines », les « *main-streets* » comme l'a écrit Umberto Eco.

COMMENT S'APPROPRIER UN TEXTE QUAND ON NE SAIT PAS LIRE ?

Imaginer le texte qui est devant vous, à un moment T et que vous voulez lire pour des raisons qui vous appartiennent. Vous projetez sur lui un besoin, une question, même inconsciente. Pour l'instant c'est un « objet texte ».

Lorsque vous commencez à l'examiner vous êtes déjà le lecteur qui va tenter de donner du sens à cet objet. Vous l'observez dans sa globalité et vous avez déjà une autre vision ; le texte n'est plus un objet, il prend sens. Peu à peu, vous entrez dans sa lecture plus affinée et entamez un dialogue avec lui. Vous en faites « votre » lecture, votre interprétation, vous projetez sur lui. Il peut alors vous apporter dégoût, rejet, enthousiasme, émotions... le texte est au sommet de son sens. Si un autre lecteur s'empare du même texte, il peut avoir une relation à ce texte totalement différente.

Apprendre à lire, que l'on soit sourd ou entendant, c'est apprendre à entamer ce dialogue avec le texte pour l'analyser, en comprendre les éléments qui le construisent, le tissent, lui permettent de pouvoir délivrer une pensée. Pour cela, il va falloir classer, ranger, organiser, rapprocher les différents éléments. Le travail d'analyse commence une fois le sens délivré.

Ce travail est complexe mais passionnant parce qu'il implique l'apprenant dans ce qu'il y a de plus profond : avoir des raisons d'apprendre. Il est accessible aux Sourds, même s'il va falloir accepter de donner du temps au temps pour entrer

dans cette langue seconde, telle une langue morte puisqu'elle ne sera jamais prononcée.

On le voit, langue des signes, langue de culture, langue d'apprentissage, raisons d'apprendre, complexité, sens, travail d'analyse, systémie, tout est passionnant et à la portée de chacun si on revoit complètement les représentations d'apprentissage du savoir. Maintenant, le travail peut s'organiser, des outils peuvent se construire (voir le logiciel *Idéographix*) et les Sourds vont pouvoir entrer en langue écrite !

Anne VALIN